



C.C. AUDIT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

*ASSOCIATION AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL
DE LA VILLE DE NEUILLY-SUR-MARNE
Hôtel de Ville
1, Place François Mitterrand
93 330 NEUILLY-SUR-MARNE*



T.: 01 44 06 76 76 - k.malou@cc-audit.fr - 17, avenue d'Italie 75013 PARIS
Société de Commissariat aux Comptes au capital de 10 000 euros inscrite à la Cour d'Appel de Paris
Numéro de TVA Intracem : FR50 452 232 184 - SIREN : 452 232 184 RCS PARIS - Code Naf: 6920Z

**ASSOCIATION AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL
DE LA VILLE DE NEUILLY-SUR-MARNE**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale annuelle,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale annuelle, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base : importance relative, continuité d'exploitation et permanence des méthodes d'un exercice à l'autre
- dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe. Nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

V. Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

a) Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

b) Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce

qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son

exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Paris, le 6 novembre 2025

Karim MALOU
Gérant associé
Commissaire aux Comptes



SARL C.C. AUDIT
Commissaire aux Comptes
17 avenue d'Italie
75013 PARIS
Tél. 01 44 06 76 76
Mail : k.malou@ccaudit.fr
Siret 452 232 184 00021



BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			01/01/2023 au 31/12/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	2 355,76	2 355,76		196,32
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	4 143,19	3 356,24	786,95	508,15
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	6 498,95	5 712,00	786,95	704,47
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	456,54		456,54	518,45
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 071,21		1 071,21	1 751,42
Valeurs mobilières de placement	66 468,20		66 468,20	64 506,78
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	56 779,47		56 779,47	11 361,38
Charges constatées d'avance	12 367,06		12 367,06	15 881,99
TOTAL (II)	137 142,48		137 142,48	94 020,02
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	143 641,43	5 712,00	137 929,43	94 724,49

SARL C.C. AUDIT
 Commissaire aux Comptes 
 17 avenue d'Italie
 75013 PARIS
 Tél. 01 44 06 76 76
 Mail : k.malouin@audit.fr
 Siret 452 232 184 00021

BILAN PASSIF

PASSIF

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		177 669,11
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	37 865,27	
Report à nouveau		-141 487,74
Excédent ou déficit de l'exercice	1 102,72	1 683,90
<i>Situation nette (sous total)</i>	38 967,99	37 865,27
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	38 967,99	37 865,27
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	45 476,00	27 097,31
TOTAL (II)	45 476,00	27 097,31
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		19 141,28
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 630,44	6 187,80
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 855,00	4 432,83
TOTAL (IV)	53 485,44	29 761,91
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	137 929,43	94 724,49

SARL C.C. AUDIT
 Commissaire aux Comptes 
 17 avenue d'Italie
 75013 PARIS
 Tél. 01 44 06 76 76
 Mail : k.malouin@cc-audit.fr
 Siret 452 232 184 00021

COMPTES DE RÉSULTAT

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	3 600,00	3 810,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	51 903,45	57 846,74
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	1 714,35	1 751,42
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	257 894,00	250 000,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	-18 378,69	-15 621,89
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	69 474,60	66 944,86
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	366 207,71	364 731,13
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	55 171,63	61 439,89
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	66 565,22	60 844,86
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	323,11	933,69
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	245 007,31	241 331,94
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	367 067,27	364 550,38
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-859,56	180,75
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 962,28	1 503,15
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 962,28	1 503,15
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	1 962,28	1 503,15

SARL C.C. AUDIT
Commissaire aux Comptes
 17 avenue d'Italie
 75013 PARIS
 Tél. 01 44 06 76 76
 Mail : k.malou@cc-audit.fr
 Siret 452 232 184 00021

C.R.C.C.
 DE PARIS

COMPTES DE RÉSULTAT

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	1 102,72	1 683,90
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	368 169,99	366 234,28
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	367 067,27	364 550,38
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 102,72	1 683,90

SARL C.C. AUDIT
 Commissaire aux Comptes 
 17 avenue d'Italie
 75013 PARIS
 Tél. 01 44 06 76 76
 Mail : k.malouin@audit.fr
 Siret 452 232 184 00021

Annexe comptable

SARL C.C. AUDIT
Commissaire aux Comptes 
17 avenue d'Italie
75013 PARIS
Tél. 01 44 06 76 76
Mail : k.malouin@audit.fr
Siret 452 232 184 00021

ANNEXE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Produite	Information	
		Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION	0		
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES			
<i>Var. des fonds propres avec la part liée à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	0		
TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES ÉTRANGERS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS			
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	0		
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	0		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS			
ANNEXE COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRE			

SARL C.C. AUDIT
 Commissaire aux Comptes
 17 avenue d'Italie
 75013 PARIS
 Tél. 01 44 06 76 76
 Mail : k.malouin@cc-audit.fr
 Siret 452 232 184 00021



ANNEXE

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

L'Association a pour but de créer, d'assurer ou d'entretenir des liens d'amitié, d'entraide, de solidarité et de tolérance entre ses membres, pour la pratique d'activités culturelles, sportives, de loisirs de toutes sortes. Elle peut se voir confier par la commune le versement des oeuvres sociales et leur gestion. L'Amicale s'interdit toute discussion d'ordre politique, religieux ou syndical.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

L'Association a deux activités :

- la gestion des oeuvres sociales pour les agents actifs,
- les services aux adhérents actifs et retraités dans le cadre de l'objet social.

Les moyens mis en oeuvre :

Les ressources de l'association se composent :

- de la subvention de la ville de Neuilly-sur-Marne, de son CCAS et de la Caisse des Ecoles,
- de la participation financière des membres de l'association et de leurs ayants droits aux diverses activités,
- des cotisations des membres,
- des dons et legs qu'elle accepterait,
- des intérêts des fonds placés ou déposés,
- de toutes autres ressources, moyens d'action ou subventions qui ne seraient pas contraires aux lois en vigueur.

Organisation de l'association :

La direction de l'association s'organise à travers un Conseil d'Administration de 11 élus pour 4 ans parmi les adhérents dont un Président, un vice-Président, un trésorier, un trésorier adjoint, un secrétaire et un secrétaire adjoint. Le Conseil d'Administration est composé de 8 membres minimum. Les membres du conseil d'administration se réunissent en trois commissions (sociale, voyage/événement, sport/loisir) qui émettent des propositions votées par le Conseil d'Administration. Une fois par an au minimum, l'ensemble des adhérents se réunit en Assemblée Générale.

SARL C.C. AUDIT
Commissaire aux Comptes 
17 avenue d'Italie
75013 PARIS
Tél. 01 44 06 76 76
Mail : k.malou@ccaudit.fr
Siret 452 232 184 00021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 137 929,43 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 1 102,72 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La présente annexe aux comptes annuels vise à fournir une information complémentaire pertinente sur l'entité concernée. En conséquence, seuls les éléments significatifs et non déjà mentionnés dans le bilan ou dans le compte de résultat sont présentés ci-après.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

ANNEXE

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Amortissements :

Les biens amortissables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciels 1-3 ans

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|-----------------------------------|---------|
| - Matériel de bureau informatique | 3-5 ans |
| - Autres matériels | 3 ans |
| - Mobiliers | 5 ans |


CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COTISATIONS

Le principe de séparation des exercices est appliqué pour l'enregistrement des cotisations. Aucun produit à recevoir n'est comptabilisé à ce titre car l'association ne peut agir en recouvrement concernant les cotisations.

B.L.C.C. AUDIT
ssaire aux Comptes
 avenue d'Italie
 75013 PARIS
 Tél. 01 44 06 76 76
 Mail : k.malouin@audit.fr
 Siret 432 232 134 00021



ANNEXE**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES**

Etant donné la nature et l'importance des contributions volontaires celles-ci ne font pas l'objet d'un enregistrement en compte de classe 8 mais sont mentionnées dans le compte d'emploi annuels des ressources collectées auprès du public.

COTISATIONS

Le principe de séparation des exercices est appliqué pour l'enregistrement des cotisations. Aucun produit à recevoir n'est comptabilisé à ce titre car l'association ne peut agir en recouvrement concernant les cotisations.

SARL C.C. AUDIT
Commissaire aux Comptes 
17 avenue d'Italie
75013 PARIS
Tél. 01 44 06 76 76
Mail : k.malouin@audit.fr
Siret 452 232 184 00021

ANNEXE

SARL C.C. AUDIT
Commissaire aux Comptes
17 avenue d'Italie
75013 PARIS
Tél. 01 44 05 76 76
Mail : k.malouin@cc-audit.fr
Siret 452 232 184 00021



ANNEXE

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice		Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		2 356		
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
		Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencts & aménagts divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Matériel de bureau & mobilier informatique		3 738		406
		Emballages récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
	TOTAL		3 738		406	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL						
TOTAL GENERAL				6 093		406

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des	Réévaluation
			par virt poste	par cessions	immob. fin ex.	légitime/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			2 356	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
	TOTAL				4 143	
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
TOTAL						
TOTAL GENERAL					6 499	

SARL C.C. AUDIT
Commissaire aux Comptes
 17 avenue d'Italie
 75013 PARIS
 Tél. 01 44 06 75 76
 Mail : k.malouin@audit.fr
 Siret 452 232 184 00021



ANNEXE

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 159	196		2 356
TOTAL	2 159	196		2 356
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	3 229	127		3 356
Emballages récupérables divers				
TOTAL	3 229	127		3 356
TOTAL GENERAL	5 389	323		5 712

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

SARL C.C. AUDIT
Commissaire aux Comptes
 17 avenue d'Italie
 75013 PARIS
 Tél. 01 44 05 76 76
 Mail : k.malou@cc-audit.fr
 Siret 452 232 184 00021

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	1 071	1 071		
Charges constatées d'avance	12 367	12 367		
TOTAUX	13 438	13 438		
Renvois	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

SARL C.C. AUDIT
 Commissaire aux Comptes
 17 avenue d'Italie
 75013 PARIS
 Tél. 01 44 06 76 76
 Mail : k.malouin@cc-audit.fr
 Siret 452 232 134 00021



VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition. Le cas échéant, celles-ci ont été dépréciées par voie de provision si la valeur de marché (pour les titres cotés) ou la valeur probable de revente (pour les titres non cotés) à la date de clôture est inférieure à la valeur d'acquisition.

ANNEXE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance inscrites à l'actif représentent les billets achetés d'avance, les charges sur les activités ou voyages à venir l'année suivante ainsi qu'une prime d'assurance payée d'avance.

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	12 367
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	12 367

PRODUITS À RECEVOIR

Les produits à recevoir sont constitués de :

- Bons et avoirs à valoir suite annulation d'événements
- Produits à recevoir agents
- Redevance distributeur à recevoir

SARL C.C. AUDIT
Commissaire aux Comptes 
 17 avenue d'Italie
 75013 PARIS
 Tél. 01 44 06 75 76
 Mail : k.malouin@audit.fr
 Siret 452 232 184 00021

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	457
Autres créances	1 071
Disponibilités	
TOTAL	1 528

TABEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Fonds dédiés :

Les fonds dédiés au passif des comptes annuels correspondent à la partie de la subvention dédiées aux oeuvres sociales et non utilisées et s'élèvent à la clôture de l'exercice à 45.476 euros.

	À l'ouverture de l'exercice montant global	Utilisations			À la clôture de l'exercice		
		Reports	Montant global	Dont remboursements	Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Variation des fonds dédiés issue de							
Subvention oeuvres sociales	27 097,31				18 378,69	45 476,00	
TOTAL	27 097,31				18 378,69	45 476,00	

SARL C.C. AUDIT
Commissaire aux Comptes 
 17 avenue d'Italie
 75013 PARIS
 Tél. 01 44 06 75 76
 Mail : k.malouin@cc-audit.fr
 Siret 452 232 184 00021

ANNEXE



SARL C.C. AUDIT
Commissaire aux Comptes 
17 avenue d'Italie
75013 PARIS
Tél. 01 44 06 76 76
Mail : k.malouin@cc-audit.fr
Siret 452 232 184 00021

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION EXERCICE N EXERCICE N-1 RESSOURCES PAR ORIGINE EXERCICE N EXERCICE N-1

EMPLOIS DE L'EXERCICE		RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 - MISSIONS SOCIALES		1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	
1.1. Réalisées en France		1.1. Cotisations sans contrepartie	
Actions réalisées par l'organisme		1.2. Dons, legs et mécénats	
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		Dons manuels	
1.2. Réalisées à l'étranger		Legs, donations et assurances-vie	
Actions réalisées par l'organisme		Mécénats	
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger		1.3. Autres ressources liées à la générosité du public	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT			
TOTAL DES EMPLOIS		TOTAL DES RESSOURCES	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	
TOTAL		TOTAL	
		RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	
		(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	
		(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	
		RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
EMPLOIS DE L'EXERCICE		RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES Réalisées en France		1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	
Réalisisés à l'étranger		Bénévolat	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		Prestations en nature	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	
	22 208,00		18 172,00
	22 208,00		4 036,00
			22 208,00
			19 138,00

SARL C.C. AUDIT
Commissaire aux Comptes
 17 avenue d'Italie
 75013 PARIS
 Tél. 01 44 06 76 76
 Mail : k.malouin@audit.fr
 Siret 452 232 184 00021



ANNEXE

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	51 630	51 630		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfiques				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 855	1 855		
TOTAUX	53 485	53 485		

- renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

SARL C.C. AUDIT
 Commissaire aux Comptes 
 17 avenue d'Italie DE PARIS
 75013 PARIS
 Tél. 01 44 06 13 76
 Mail : k.malouin@cc-audit.fr
 Siret 452 232 184 00021

ANNEXE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance inscrits au passif représentent les cotisations de l'année suivante réglées d'avance et les participation agents sur les activités ou voyages à venir l'année suivante.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 855
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 855

CHARGES À PAYER

Les charges à payer sont représentées par les :
 - Fournisseurs, factures à payer ou non parvenues
 - Charges à payer agents

SARL C.C. AUDIT
 Commissaire aux Comptes 
 17 avenue d'Italie
 75013 PARIS
 Tél. 01 44 06 76 76
 Mail : k.malou@cc-audit.fr
 Siret 452 232 184 00021

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 630
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	51 630

ANNEXE

montant en €

+ Cotisations reçues	3.600
- Reversements de cotisation	0
+ Subventions reçues (*) (**)	257.894
+ Autres produits reçus	123.092
+ Produits financiers reçus	1.962
= TOTAL RESSOURCES	386.548

(*) La subvention attribuée au titre de l'exercice par la Mairie fait l'objet d'une convention entre les deux parties. A cette subvention s'ajoute une subvention de mise à disposition d'agent.

SARL C.C. AUDIT
Commissaire aux Comptes 
17 avenue d'Italie
75013 PARIS
Tél. 01 44 06 75 76
Mail : k.malou@cc-audit.fr
Siret 452 232 184 00021